

VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS AIDER

parce que l'éducation est l'affaire de tous



DES PROFESSIONNELS A VOTRE ECOUTE

La coopération entre la famille et l'école est un levier qui participe à la réussite du parcours de l'élève.

En entrant à l'école, votre enfant va construire de nouvelles relations sociales avec ses camarades et de nouveaux adultes. Ces changements importants peuvent être source d'inquiétude pour vous. Il faut lui faire confiance car les enfants ont une capacité d'adaptation étonnante.

Si des problématiques éducatives s'accroissent ou voient le jour à la maison ou à l'école, il est possible d'être aidé par des professionnel.le.s.

NUMÉRO UNIQUE POUR PLUS D'INFORMATIONS

05-86-55-00-29

audio en français



audio en arabe



audio en anglais



Il ya forcément une solution proche de chez vous

Maison départementale des solidarités (MDS)

Les maisons des solidarités (MDS) sont des lieux d'accueil et services de proximité. Des professionnel.le.s y accueillent et accompagnent les familles dans leurs démarches administratives, sociales et professionnelles en toute confidentialité.

TÉL. :

Protection maternelle et infantile (PMI)

Les PMI dépendent du département. Les PMI dépistent des troubles du langage, du développement psychomoteur et affectif. Consultations, visites et conseils sont assurés gratuitement et dans le respect du secret professionnel.. Si vous rencontrez des difficultés avec votre enfant, n'hésitez pas à les contacter afin de parler de ce que vous vivez. Des actions collectives, des groupes de parents-enfants sont aussi organisés sur des thématiques comme le langage, le jeu, l'alimentation, la place des écrans.

TÉL. :

Centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP)

Le CAMSP propose le dépistage, le diagnostic et la rééducation des enfants âgés de moins de six ans. La prise en charge proposée est globale, alliant travail rééducatif, éducatif, psychothérapeutique, et accompagnement des familles. Le centre apporte à la famille une aide, des conseils pratiques et l'intervention de personnels spécialisés.

TÉL. :

Centre médico-psycho-pédagogique (CMPP)

Le CMPP est un lieu d'écoute, de prévention et de soins. Il s'adresse aux enfants qui éprouvent des difficultés d'apprentissage, des troubles psychomoteurs, du langage ou des troubles du comportement, en famille ou à l'école. Les familles peuvent consulter le centre de leur propre initiative ou sur le conseil d'un médecin, d'un travailleur social, d'un enseignant.

TÉL. :